



Communiqué de presse

Paris, 17 mars 2009

Apave et Ostwind achèvent le montage du parc éolien de Fruges

Situé dans le Pas-de-Calais (62), il s'agit du plus grand parc éolien de France à ce jour

Apave, leader français dans la maîtrise des risques, et Ostwind, acteur international majeur du domaine des énergies renouvelables, achèvent les derniers montages des éoliennes de Fruges, le plus grand parc éolien de France à ce jour. Composé de 70 éoliennes installées sur 16 sites dans le canton de Fruges, ce parc représente une puissance cumulée de 140 MW et permet d'alimenter quelque 150.000 foyers en électricité.

OU EN EST L'ÉOLIEN EN FRANCE ?

L'éolien est aujourd'hui un marché en plein essor et la France, pour respecter les objectifs du Grenelle de l'Environnement, devra installer d'ici 2020 25 GW, assurant une production électrique annuelle de 55 MWh, soit 10% de la consommation électrique de notre pays.

L'énergie éolienne a représenté plus de la moitié des nouvelles capacités électriques installées en France en 2008. Avec 950 Mégawatts (MW) installés l'an dernier, soit une progression annuelle de 37 %, la puissance totale du parc français atteint 3 404 MW. Ostwind a pour sa part mis en service en France 40 MW en 2007, 60 MW en 2008 et en prévoit 50 supplémentaires d'ici fin juin 2009.

1900 éoliennes sont actuellement en service en France métropolitaine. Chaque année, 400 éoliennes sont mises en service en France, soit environ 1000 MW, l'équivalent de la puissance d'une centrale thermique et demie.

La puissance annuelle installée, tout comme la puissance cumulée, place notre pays au 4ème rang européen, derrière l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. L'Europe, à elle seule, compte pour plus de la moitié des capacités mondiales, avec 66 000 MW. Son parc a augmenté de 15 % en un an. L'énergie éolienne a constitué, en 2008, la première forme de production électrique installée dans l'Union.

La puissance d'une éolienne a été multipliée par 10 entre 1997 et 2007. Dans les années 80, une éolienne permettait d'alimenter environ 10 personnes en électricité. Aujourd'hui, une seule éolienne de 2MW fournit de l'électricité pour 2000 personnes, chauffage compris. Un parc éolien de 12 MW composé de 4 à 6 éoliennes couvre les besoins en consommation d'électricité de près de 12000 personnes, chauffage inclus, et permet d'éviter l'émission de 8000 tonnes de CO2. Grâce aux progrès réalisés dans la technologie éolienne, les nouveaux parcs produisent, pour un nombre égal de machines, de plus en plus d'électricité.

En 2008, le parc éolien français a produit près de 6 millions de MWh (contre 42 millions de MWh en Allemagne), soit une augmentation d'environ 37 % par rapport à 2007. Cette production a permis d'alimenter l'équivalent de 2,5 millions de personnes en électricité domestique et s'est substituée aux trois quarts à de la production thermique, française ou importée.

La filière éolienne française emploie aujourd'hui près de 7 000 personnes, contre 5 000 en 2007. D'ici 2012, le nombre d'emplois dans notre pays devrait plus que doubler.

En 2020, avec un parc éolien installé de 25 000 MW, conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, près de 60 000 personnes travailleront dans ce secteur en France.

LES EOLIENNES : SOUMISES A UNE REGLEMENTATION STRICTE

L'expansion actuelle des projets éoliens nécessite une vigilance à toutes les étapes. D'un point de vue réglementaire, les éoliennes sont soumises à la directive "Machines" et également à un ensemble de contrôles réglementaires initiaux et périodiques (vérification des installations électriques, conformité machine...). Le contrôle de la solidité de l'ouvrage (de la phase de conception à l'exploitation) est un gage de sécurité supplémentaire.

Une éolienne est une machine au sens de la directive 98/37/CE. À ce titre, une éolienne mise sur le marché est soumise à une quadruple obligation :

- Satisfaire les exigences essentielles de sécurité posées par la directive ou les normes "harmonisées" ; (CEI 61 400-1 et EN 50-308 adoptée le 6 juillet 2004).
- Disposer d'une "auto-certification" de conformité des éoliennes par rapport aux exigences essentielles de la Directive Machines, telles que l'impose l'article R 233-73 du Code du Travail.
- Être revêtue du marquage CE.
- Enfin, le fabricant doit tenir à la disposition des services de contrôle une documentation prouvant la conformité de la machine aux exigences essentielles de la directive.

LE SAVOIR-FAIRE D'APAVE EN MATIERE D'EOLIEN

→ Sécurité

Sûreté de fonctionnement des équipements : fiabilité des équipements / sécurité des machines / étude de danger

Environnement : études et mesures de bruit / études d'impacts

Contrôle Technique de Construction : solidité des ouvrages / fondations spéciales / règles parasismiques

→ Prévention des aléas techniques et environnementaux

Suivi de la construction : contrôle technique

Prévention des risques : sécurité et protection de la santé sur le chantier / agent de sécurité sur le chantier

Réception : vérification initiale des installations électriques / mesures de performances énergétiques

Assistance Technique : protection foudre / installation électrique

Prévention des risques : Coordination Sécurité Protection de la Santé : C.S.P.S.

→ Maintien en conformité et mesure des performances

Assistance à la maintenance : contrôles non destructifs y compris matériaux composites

Mesures des performances énergétiques et mécaniques

Mesures contradictoires de performances : vérification des courbes de puissance

Mesures de bruit

Contrôle périodique des installations électriques

Diagnostic sur l'état des fondations

→ Formation

Apave propose des actions pratiques pour le personnel exploitant et assurant la maintenance des équipements et installations éoliennes

A propos d'OSTWIND :

Fondé en 1992, le groupe Ostwind est une entreprise familiale, indépendante et réputée, dont le siège se situe à Regensburg en Allemagne. Avec ses différentes filiales implantées à Strasbourg, Fruges, Toulouse et Prague et ses partenariats en Espagne et en Grèce, le groupe se présente comme une référence internationale en termes d'énergie éolienne et se distingue par des standards de qualité supérieurs et une gamme complète de prestations dans le domaine éolien.

En France, 23 personnes sont réparties sur les 3 sites en 2 sociétés. Ostwind International développe depuis 1999 des projets de parcs éoliens ultramodernes, de la recherche du site d'implantation jusqu'au permis de construire. Depuis 2006, Ostwind Engineering assure la construction clés en main de ces projets.

A ce jour, le groupe Ostwind a raccordé près de 100 MW au réseau français, 50 MW sont actuellement en cours de construction à Fruges et Saint-Jacques de Néhou et, les permis de construire ayant été obtenus, 50 MW supplémentaires sont actuellement en conception. 140 MW sont en cours d'instruction et une puissance totale d'environ 800 MW est actuellement en cours de développement en France.

Fort de la confiance accordée au fil des années par de nombreuses communes françaises, Ostwind est actuellement présent dans 13 régions françaises, dans lesquelles 140 MW sont en cours d'instruction et 800 MW en cours de développement.

A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans la maîtrise des risques, avec 8 000 collaborateurs (dont 6 000 ingénieurs et techniciens), 130 agences, 140 sites de formation et 33 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 648 M € en 2007, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil)

Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

Relations presse :

Apave Groupe – Antonia Perfumo - Tél : 01.45.66.17.83
Agence Wellcom – Charlotte du Souich / Aude Violot
Tél : 01.46.34.60.60 / mail : cds@wellcom.fr / av@wellcom.fr